



EAU

Un discours commun et offensif pour garantir le service public de l'eau et la survie des collectivités : pas de dissolution du SIAEAG sans garanties

Ce sont ces mots qui ont été affirmés dans les locaux de Labrousse au Gosier et en visioconférence, par les présidents de la CARL Cédric CORNET, de la CANGT Jean BARDAIL, de la CANBT Guy LOSBAR et du SIAEAG Ferdy LOUISY au Préfet Alexandre ROCHATTE.

Publié le 23 septembre 2020

Non à la déresponsabilisation de l'Etat

Refuser de mettre en œuvre les mandatements d'office à l'encontre de certains EPCI largement débiteurs du syndicat, refuser l'application des décisions de justice, clôturer la régie du SIAEAG qui équivaut tout simplement à lui "couper les vivres" sont des actes qui affirment la position de l'Etat. C'est une position rejetée d'une même voix par les élus présents, solidaires, fermes.

Non à la dissolution précipitée sans garantie

C'est aussi un non qui est affirmé à la proposition de calendrier précipité de dissolution proposé par l'Etat. Une dissolution sans transition, sans anticipation mais en toute lucidité sur les conséquences sur les Communautés d'Agglomération, sur leurs finances, sur l'ensemble des services publics intercommunaux sur la continuité du service public de l'eau et l'emploi des salariés. Cette dissolution, selon l'Etat, interviendrait avec une répartition "mécanique" des dettes, des personnels que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) que sont la CARL, la CANGT et la CANBT. Mais aucune garantie ne leur est apportée en face. En clair, l'Etat veut tuer le SIAEAG quitte à ce qu'il y ait trois morts collatérales avec des conséquences irrémédiables sur les autres politiques publiques conduites par ces EPCI (déchets, environnement, développement économique...).

Oui au respect des compétences guadeloupéennes

A peine lue entre les lignes par les audits de l'Etat, vue sur le terrain et dans l'action par les élus, la compétence guadeloupéenne semble bafouée d'un revers de main par un calendrier de dissolution qui ne laisse pas de place à la co-production. Ce sont la co-construction, collaboration, échange et accompagnement qui sont encouragés, réclamés par la voix unie des élus du SIAEAG : Cédric CORNET à la CARL, Guy LOSBAR à la CANBT, Jean BARDAIL à la CANGT.

Oui à une transition sécurisée avec une SPL

La sécurisation de la transition est initiée par le plan de trésorerie que le nouveau président du SIAEAG présentera dans les prochains jours aux services de l'Etat en accord avec les 3 présidents d'EPCI. L'objectif est clair : assurer la résorption des fuites, recouvrer les créances notamment publiques avec le concours de l'Etat, et le cas échéant procéder à la création d'une SPL pour assurer la transition vers la future structure unique si l'Etat persiste à vouloir procéder à la dissolution du SIAEAG contre l'avis des élus.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LA RIVIERA DU LEVANT
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00